



**Compte rendu N° 2/2020 de la réunion du conseil municipal**  
**Séance du 10 mars 2020 à 19h00**

L'an deux mil vingt, le dix mars, le conseil municipal de la commune de Massignieu de Rives, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien QUINARD, Maire.

**Étaient présents :** Alain CAROTTE, Catherine BRETON, Olivier CAMUS, Jacques CHEVAT, Catherine COLIN, Gabrielle CONTU, Jocelyne FROMENT, Stéphanie GANDELIN, Yannick RIOU.

**Étaient excusés :** Didier VINETTE (pouvoir à Alain CAROTTE), Fabrice CARTONNET (pouvoir à Stéphanie GANDELIN).

**Étaient absents :** Benjamin CONDAT, Karine PULCINI.

**Secrétaire de séance :** Olivier CAMUS.

- **Vote du compte administratif 2019 de la Commune :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les réalisations budgétaires pour l'exercice 2019 :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	444 309,54	G	562 017,48
	Section d'investissement	B	176 602,93	H	257 042,25
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	501 496,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	232 846,58 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	853 759,05	= G+H+I+J	1 320 556,00

Soit un excédent de fin d'exercice de 466 796.95 Euros

Approuvé à l'unanimité.

- Vote du compte administratif 2019 de la Base de Loisirs :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les réalisations budgétaires pour l'exercice 2019 :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	29 140,55	G	60 469,68
	Section d'investissement	B	21 912,31	H	940,22
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	243 804,53 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	542,43 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	51 052,86	= G+H+I+J	305 756,86

Soit un excédent de fin d'exercice de 254 704.00 Euros

Approuvé à l'unanimité.

- Vote du compte administratif 2019 de l'Assainissement :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les réalisations budgétaires pour l'exercice 2019 :

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	28 830,01	G	30 601,99	G-A	1 771,98
	Section d'investissement	B	6 875,76	H	0,00	H-B	-6 875,76
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	50 647,91 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 870,69 (si excédent)		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	35 705,77	Q= G+H+I+J	83 120,59	=Q-P	47 414,82

Soit un excédent de fin d'exercice de 47 414.82 Euros

Approuvé à l'unanimité.

- **Acquisition de matériel de désherbage alternatif**

M. le Maire rappelle l'adhésion de la commune à la « charte régionale d'entretien des espaces publics : objectif zéro pesticide dans les villes et villages »,

Par le biais de la Communauté de Communes, la commune a commandé le matériel suivant :

- Débroussailleuse thermique à dos 690.00 €
- Cache antiprojection 179.00 €
- Brosse métallique de désherbage 40.00 €

Soit un total de 909.00 €

Déduction faite des subventions obtenues et du FCTVA, le montant dû par la commune s'élève à 457.80 €. Cette somme sera à verser à la Communauté de Communes.

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée vers 19 heures 45



**Le Maire**

**Julien QUINARD**